



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier
révolutionnaire et de l'Internationale ouvrière
révolutionnaire

Supplément jeunes à CPS n°76 –

12 juin 2020

Contre les violences policières, contre l'interdiction du droit à manifester, pour que justice soit rendue aux victimes de la répression : front unique des organisations CGT, FO, FSU À bas l'État policier !!

La mort de George Floyd, assassiné sauvagement dans le Minnesota par la police le 25 mai 2020, a relancé le combat contre les violences policières et le racisme aux États-Unis sous une forme historique par son amplitude. De Los Angeles à Washington, de Toronto à Sydney, de Santiago à Nairobi, à Londres, Berlin, Madrid, Paris, la jeunesse du monde entier, entraînant nombre de travailleurs avec elle a pris la rue malgré les interdictions de manifester, rejetant les menaces de répression et affrontant dans certains cas la police. De fait, ces manifestations ne se sont pas limitées à la lutte contre le racisme. Dans les slogans et les mots d'ordre, la volonté d'engager le combat face aux violences policières, contre la remise en cause du droit de manifester et de s'organiser a surgi. Confrontés à ces manifestations, tous les gouvernements bourgeois sont saisis d'inquiétudes. L'engagement de la jeunesse, sa détermination, pourrait ouvrir une brèche dans laquelle pourrait d'engouffrer l'ensemble du prolétariat.

« Pas de justice, Pas de paix. Stop aux violences policières. »

Le 2 juin malgré l'interdiction de la préfecture de police de Paris, visant explicitement l'appel au rassemblement devant le tribunal de Paris à l'initiative du comité « La vérité pour Adama », 20 000 personnes ont manifesté à Paris, 5 000 à Montpellier, 2 500 à Lille. Le comité Adama Traoré a maintenu son appel au rassemblement en ces termes : "Le rassemblement de ce soir est maintenu, la préfecture de Paris et son préfet politique tentent d'intimider ceux qui réclament la JUSTICE! C'est la preuve que nous sommes sur la bonne voie, la France est le seul pays du monde à interdire des rassemblements pour la JUSTICE!". Les 6 et 7 juin, c'est par milliers, dans toute la France, que la jeunesse a pris possession de la rue en manifestant, battant en brèche l'interdiction de manifester instaurée par la loi d'urgence dite sanitaire.

Ces manifestations à caractère spontané entrent en résonance avec les manifestations aux USA, et dans le monde, suite à l'assassinat de Georges Floyd. Mais leur contenu ne se limite pas, loin de là, à des manifestations contre le racisme. Ce sont des manifestations contre les violences et les crimes de la police, en France de la BAC des CRS et de la gendarmerie. Et dans un contexte où la jeunesse est déjà l'une des couches sociales la plus impactée par la crise économique.

Avec l'instauration de la loi d'urgence sanitaire, la répression, sous prétexte de protéger la population contre ceux qui ne respecteraient pas le confinement, s'est intensifiée. D'après un communiqué de la CGT du 5 juin : « Pendant la seule période de confinement en France, du 17 mars au 11 mai, une dizaine de personnes ont perdu la vie dont deux tuées par balle par la police les 4 avril à Toulouse et 15 avril à la Courneuve et une troisième décédée lors d'un placage ventral effectué le 8 avril par la police municipale de Béziers. »

Pour la caractérisation sans détour du meurtre d'Adama Traoré

Si ce n'est le dernier en date, le meurtre d'Adama Traoré, tué le 19 juillet 2016 dans un commissariat, est particulièrement emblématique par sa violence, le traitement médiatique odieux dont il a été l'objet et l'appui sans faille sur lequel ont pu compter les gendarmes, l'appareil d'État ne reculant devant aucun mensonge, s'appuyant même sur des examens médico-légaux douteux et contradictoires, alors que la famille de la victime s'est vue stigmatisée et trainée dans la boue.

En l'absence d'enquête sérieuse, la caractérisation du décès d'Adama Traoré comme constituant un homicide de la part de la police ne repose en effet sur aucune preuve validée légalement. Cependant, les propos confus des policiers, les contradictions entre leurs témoignages et celui des pompiers, les incohérences des examens médico-légaux, le traitement politique à charge contre le jeune homme et en défense inconditionnelle des « forces de l'ordre » qui a immédiatement suivi : tout cela charrie l'odeur immonde du mensonge d'État pour cacher une nouvelle violence policière qui a dégénéré en crime.

Contrairement à la dernière expertise diligentée par le procureur, celle réalisée par la défense, quatre jours avant, conclu qu'il a été étouffé - et qu'il ne peut y avoir d'autre cause possible à sa mort.

Les violences policières sont inhérentes au fonctionnement du capitalisme

L'État capitaliste est une bande d'hommes armés disait Lénine : un système répressif pour maintenir la pérennité du mode de production capitaliste basé sur la propriété privée des moyens de production. La police, l'armée et l'appareil judiciaire, constituent le bras armé de ce système.

Le rôle de la police devient limpide quand on observe ses interventions lors des manifestations. Les gilets jaunes, les étudiants et les lycéens en ont récemment fait les frais de façon particulièrement évident

Ces violences policières pour réprimer les manifestations s'accroissent au fur et à mesure que la crise du capitalisme s'approfondit et que devient nécessaire le recours à des contre-réformes de plus en plus violentes pour s'attaquer à des pans entiers des acquis ouvriers (retraites, sécurité sociale, éducation publique, université, santé, pouvoir d'achat...).

Aujourd'hui, la systématisation des violences policières, associée à la mise en place de peines judiciaires lourdes (allant jusqu'à la prison ferme) à l'encontre de manifestants constitue la base d'un véritable État policier dont l'objectif est de museler par la force toute velléité d'opposition.

Car cette violence n'est en rien inhabituelle concernant la police, en particulier lorsqu'elle a affaire à des jeunes des quartiers populaires, surtout lorsqu'ils sont issus de famille d'origine maghrébine, d'Afrique sub-saharienne ou asiatique.

Les violences policières et les agissements racistes de la police sont inhérents à l'État bourgeois, en particulier en France, dont il faut rappeler la tradition meurtrière, entre autres la tuerie de centaines d'ouvriers maghrébins en octobre 1961.

Ainsi, il faut l'affirmer sans l'ombre d'un doute : en France aussi, la police assassine, impunément. Quand elle ne tue pas, elle frappe, mutile, harcèle. Et très souvent ces crimes portent la marque abjecte d'un racisme latent dans la police, racisme hérité du passé colonial de l'impérialisme français.

Ce n'est pas le racisme « *dans la police* » qui est dénoncé, contrairement à ce que veulent faire croire les dirigeants syndicaux, SOS racisme et le MRAP, en parfaite osmose avec le gouvernement. Ce qui est combattu, c'est le racisme de la police, les violences quotidiennes d'une police qui n'a de cesse d'harcéler, de matraquer, de blesser grièvement par centaines dans les quartiers populaires et dans les manifestations de travailleurs et de "gilets jaunes". Ce qui s'est trouvé mis en accusation dans les manifestations, c'est l'État policier de Macron-Philippe-Castaner.

Combattre les violences policières, c'est combattre contre le capitalisme

Combattre les violences passe inévitablement par le combat contre le gouvernement Macron-Philippe qui a fait de cette violence un élément essentiel de sa politique, à l'instar de ses prédécesseurs : un instrument de domination dans les quartiers populaires, un outil pour museler la jeunesse en particulier et lui interdire toute possibilité de manifester et de s'organiser.

La politique de ce gouvernement est toute entière déterminée par la défense des positions de la bourgeoisie françaises sur le champ de bataille mondial que constitue le système capitaliste. Cette politique passe à l'échelle nationale par la destruction systématique des acquis ouvriers, et à l'échelle internationale par la défense de pré-carrés via le maintien de régimes politiques, souvent sanglants, y compris par l'intervention de l'armée française.

À l'aune de cette politique, le caractère souvent raciste de la police, le meurtre occasionnel d'un manifestant ou d'un jeune des quartiers populaires sont intégrés par le gouvernement, au mieux comme des maux nécessaires présentés comme des faits divers par la presse et les médias aux ordres, au pire comme de véritables outils politiques permettant d'inculquer notamment à la jeunesse l'esprit de soumission nécessaire à la perpétuation du mode de production. Contrairement à ce que réclament les dirigeants des organisations ouvrières, il ne peut y avoir de « réforme » de l'appareil policier. En défense de la police, Castaner a déclaré « *Il n'y a pas d'institution raciste ou de violences ciblées, il n'y a qu'une police républicaine au reflet de la société* ». Et le comité diligenté par Macron et le ministère de l'intérieur sur la « *déontologie* » de la police propose : « *la clé d'étranglement, une technique d'interpellation enseignée aux forces de l'ordre, sera désormais interdite* ».

« Le plaquage ventral, mis en cause dans l'affaire Adama Traoré, reste lui autorisé »

Castaner a accédé à une exigence d'Alliance en indiquant que la police allait être massivement équipée de Taser, et sur l'interdiction de l'étranglement, Castaner pourrait revenir en arrière. Dans la foulée le gouvernement va soumettre à l'Assemblée nationale, le 17 juin, un nouveau texte de loi ordinaire par lequel, il pourra notamment « *limiter ou interdire les rassemblements sur la voie publique* » pour une durée de quatre mois au-delà du 10 juillet.

Comment faire face ?

Pour la jeunesse et la classe ouvrière une question immédiate est posée : comment faire face à l'État policier ? Il est de la responsabilité totale des dirigeants des organisations (CGT, FO, FSU, UNEF) de réaliser un front unique pour organiser le combat sur les revendications, donc par conséquent de rompre toute concertation avec le gouvernement :

- À bas la loi d'État d'urgence sanitaire !
- Contre l'interdiction du droit de manifestation !
- Justice pour les victimes de la répression policière !

Pour l'organisation révolutionnaire de la jeunesse ! Pour l'internationale révolutionnaire de la jeunesse !

Dans le cadre du capitalisme en crise, il n'y a aucun avenir pour la jeunesse autre que le chômage, la déqualification, la misère. Il ne peut y avoir d'issue que si la production est organisée, non en fonction du profit capitaliste, mais des besoins des masses, ce qui inclut la préservation de l'environnement dans lequel nous vivons.

Tout dépend au premier chef du prolétariat, et de l'établissement du socialisme comme mode de production. La seule perspective qu'il faut ouvrir au prolétariat et à la jeunesse, c'est la constitution de gouvernements ouvriers qui s'engagent sur cette voie, avec comme tâche immédiate l'expropriation des grands groupes capitalistes, des banques et l'étatisation du système de crédit, et en même temps, en France, l'objectif d'en finir avec la V^e République, **de démanteler l'appareil de répression militaire et policier**. Ce gouvernement ne peut être qu'une étape dans la voie des États-Unis socialistes d'Europe, préface à la fédération mondiale des États-Unis socialistes et au socialisme. Sur ces objectifs, doivent commencer à se regrouper les jeunes en vue de la constitution partout d'organisations révolutionnaires de la jeunesse, d'une Internationale révolutionnaire de la jeunesse.

Prenez contact ! <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr
